



BUREAU DU SYNDICAT

COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU 05 FÉVRIER 2018

Le 05 février 2018 à 18h00, le bureau du syndicat des oléiculteurs de l'Ardèche méridionale s'est réuni à Lagorce, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BERNEAU.

Étaient présents, aux côtés de Monsieur Jean Noël BERNAU, Christian VEZON, vice président du syndicat, Thierry JEUNE, trésorier et Anaïs BETTON, secrétaire.

Le Bureau du syndicat des Oléiculteurs de l'Ardèche Méridionale vous souhaite à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

1. L'inventaire des oliveraies du sud Ardèche a commencé

Dans le cadre de la mise en oeuvre d'une Mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) au service de la sauvegarde de notre patrimoine oléicole, l'inventaire des surfaces oléicoles de notre territoire a débuté. En partenariat avec la chambre d'Agriculture et notre syndicat, cinq étudiants du Lycée Olivier de Serre d'Aubenas travaillent, dans le cadre d'un projet tutoré, sur l'estimation d'une première proposition de surfaces éligibles à une MAEC . Cet inventaire permettra de donner une visibilité de l'oliveraie ardéchoise, de communiquer collectivement et de développer la formation des mouliniers et oléiculteurs permettant ainsi le développement de la filière et permettrait de favoriser la transmission.

Après avoir répertorié les oliveraies de notre territoire, les étudiants iront à la rencontre de leur propriétaire pour déterminer les variétés cultivées. Les premières communes visitées seront: Paysac, Vagnas, Sampson, Orgnac, Saint remeze, Lagorce, Bourg saint Andéol, Ruoms, St genest, Les Assions.

Le syndicat entame les démarches pour faire reconnaître ses compétences en tant qu'organisme certificateur capable de certifier les variétés cultivés par les producteurs éligibles à cette MAEC dans le cas de sa mise en oeuvre.

Pour couvrir les dépenses liées à ce projet, le syndicat établit une demande de subvention auprès de la Région. Les détails de cette subvention doivent être approuvés par le conseil d'administration avant sa demande.

2. L'Indication géographique protégée (IGP) des huiles de notre territoire

Une réunion regroupant les moulins d'Ardèche méridionale et du Nord Gars sera bientôt

organisé par le syndicat dans le but d'entamer une démarche d'IGP. Cette rencontre permettra, entre autre, de définir les zones géographiques présentant les mêmes caractéristiques de culture de l'olivier, et pouvant ainsi être concerné par ce projet.

Le syndicat s'engage aussi à rencontrer les élus susceptibles de soutenir cette démarche.

3. Journées d'information organisées par le syndicat en 2018

Au vue de la charge de travail que représente les deux projets portés par le syndicat cette année (MAEC et IGP), le bureau envisage de déléguer une partie de l'organisation des journées d'informations destinées aux adhérents du syndicat au cours de l'année 2018 à l'AFIDOL.

Le bureau invite tous ses adhérents à renouveler leur adhésion au Syndicat des Oléiculteurs d'Ardèche Méridionale pour l'année 2018 en lui retournant le Bulletin ci joint.

Le bureau vous informe que le conseil d'administration se réunira le 20 février. L'ordre du jour sera:

- Présentation du plan d'action de l'année
- Demande de subventions régionales

J.N.Berneau

